

Pour un projet d'entreprise cohérent, efficace et réalisable

Dans le cadre d'un projet national intitulé RESOL et en partenariat avec Légumes de France, un dispositif allie journée collective et accompagnements personnalisés sur **les exploitations maraîchères**.

Une nouvelle approche de l'entreprise orientée vers une perspective à moyen terme est proposée : s'approprier la démarche stratégique pour pérenniser l'activité de son exploitation et répondre aux enjeux futurs à partir de ses attentes, valeurs, objectifs et de la situation actuelle.

Deux demi-journées d'accompagnement individuel sur votre exploitation à partir du 7 octobre et une journée ensemble le 26 novembre à Lambesc.

Contact : Hélène Chéret – h.cheret@bouches-du-rhone.chambagri.fr

S'engager dans une Mesure Agro-Environnementale dans les Alpilles

Comment saisir cette opportunité ? Quels enjeux environnementaux ?

Comment accéder au dispositif ?

Vous êtes agriculteur(trice) sur le territoire Natura 2000 des Alpilles, vous souhaitez vous engager dans des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement.

Participez à l'une des trois journées organisées par la Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône et le Parc Naturel Régional des Alpilles.

Une journée le 1^{er} octobre à Mourières ou le 8 octobre à Orgon ou le 22 octobre à Fontvieille

Contact : Ronald Julliard - r.julliard@bouches-du-rhone.chambagri.fr

Conditionnalité et Aides PAC 2010 Productions Végétales et Elevage

La réglementation européenne en matière d'aides de la PAC a évolué après le compromis du 20/11/2008 puis l'adaptation française à ces nouvelles orientations. Les montants alloués aux agriculteurs sont modifiés du fait d'une répartition plus équitable de l'enveloppe française.

La Chambre d'agriculture met en place une formation d'un jour et demi pour que chaque agriculteur estime le montant de ses aides PAC.

Au programme :

- les nouveautés de la conditionnalité, notamment les BCAE 2010
- rappel et nouveautés du cadre général d'attribution des aides du 1^{er} pilier, les redistributions (montant des aides couplées selon ses choix de productions)
- le calcul de ses nouveaux DPU.

Les formations sont organisées à Saint Martin de Crau pour l'élevage, à Aix ou Saint Etienne du Grès ou Arles pour les grandes cultures entre le 6 octobre et le 18 novembre (calendrier sur demande).

Contact : Françoise Fénéon – f.feneon@bouches-du-rhone.chambagri.fr

FORMATIONS INFORMATIQUES

L'initiation à la bureautique

Première prise en main de l'outil informatique :
4 demi-journées traitement de texte Word, 4 demi-journées tableur Excel entre le 5 et 30 novembre à Lambesc (les modules de perfectionnement se dérouleront début 2010). Calendrier sur demande.

Façonner ses brochures avec Publisher

Apprentissage facile. Utilisation simple. C'est plaisant de concevoir et composer sa propre documentation : dépliant, publicité, cartes de vœux, tarifs, invitations...

Vous apprendrez à reproduire un modèle parmi ceux proposés et à créer votre propre composition.

2 jours les 15 et 20 octobre à Lambesc.

Créer et mettre en ligne son Blog

Proposer sur Internet sa production, y présenter ses activités, informer sur son village, son pays, ses passions c'est simple et ludique avec le Web Log ou Blog. Vous en comprendrez les finalités et apprendrez à en utiliser les outils de création et de présentation attractive.

2 jours les 24 novembre et 1^{er} décembre à Lambesc.

Contact : Véronique Thomas – v.thomas@bouches-du-rhone.chambagri.fr

**Si vous souhaitez
recevoir
la brochure des formations
de la Chambre d'agriculture,
vous pouvez nous écrire
ou téléphoner
au : 04 42 23 86 22**